# Fiche de Données de Sécurité

Je nettoie injecteurs / carburateur essence

| |
|---|
| N° FT: : W613A030613 |
| version n° : 0.01 |
| Révisée le : 10/11/2006 |
| Annule : / / |

F - Facilement inflammable

Xn - Nocif

N - Dangereux pour l'environnement

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

Type de produit et usage: Additif pour essence.

Identification de la société: WYNN'S BELGIUM N.V.
Industriepark West 46
B-9100 Sint-Niklaas
tel: INT-32-3-766.60.20
fax: INT-32-3-778.16.56

N° de téléphone d'appel d'urgence: BIG 32.(0)14/58.45.45

## 2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composition: Mélange d'additifs spécifique dans des solvants polaires et distillats de pétrole.

Substance(s) dangereuse(s):
kérosène (pétrole) (CAS 8008-20-6 / EINECS 232-366-4)
wt%: 60-70 Symb: Xn,N R: 10,38,51/53,65
Amine polyalkylène (polymère)
wt%: <05% Symb: Xi R: 38,52/53
Alkarylpolyether (EINECS polymère)
wt%: <05% Symb: / R: 52/53
benzène, dérivés mono-alkyles en C4-9 (CAS 68784-56-5 / EINECS 272-258-4)
wt%: <05% Symb: Xn/N R: 51/53,65,66,67
Paraffines (CAS: confidentiel)
wt%: <2.5% Symb: Xn R: 65
solvant naphta, aromatique lourd (CAS 64742-94-5 / EINECS 265-198-5)
wt%: <0.25% Symb: Xn/N R: 51/53,65,66,67
4-méthyl-2-pentanol (CAS 108-11-2 / EINECS 203-551-7)
wt%: <10% Symb: Xi R: 10,37
éthanol; alcool éthylique (CAS 64-17-5 / EINECS 200-578-6)
wt%: <10 Symb: F R: 11
propane-2-ol; alcool isopropylique (CAS 67-63-0 / EINECS 200-661-7)
wt%: <10 Symb: F,Xi R: 11,36,67

Autres constituants: <1% toluène (CAS 108-88-3 / EINECS 203-625-9) et xylène (CAS 1330-20-7 / EINECS 215-535-7)
<0.1% benzène (CAS 71-43-2 / EINECS 200-753-7)

## 3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Principaux dangers-d'incendie: Extrêmement dangereux. Des fuites de gaz ou des épandages de liquides peuvent aisément former des mélanges inflammables à des températures égales ou supérieures au point d'éclair.
Les vapours sont plus lourdes que l'air, se répandent au sol.



Pollux6®©

| | |
|---|---|
| | Le produit peut accumuler des charges électrostatiquement que peuvent provoquer des incendies par décharges électriques. |
| | Inflammable par étincelles. |
| Principaux dangers-de toxicité: | Irritant pour les yeux. |
| | Narcotique à fortes concentrations de vapeurs. |
| | Des contacts fréquents ou prolongés peuvent dégraisser et dessécher la peau, aboutissant à une gêne et à une dermatite. |
| | Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau. |
| | Nocif, peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. |
| | Peut entraîner une perte de conscience ou autres atteintes du système nerveux central. |
| Principaux dangers-reaction chimiques: | Données non disponibles. |
| Risques écologiques: | Toxique pour les organismes aquatiques. |
| | Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. |

## 4. PREMIERS SECOURS

| | |
|---|---|
| Inhalation: | Mettre rapidement à l'abri la personne touchée, en utilisant une protection respiratoire appropriée. |
| | Transporter la victime à l'air libre. |
| | En cas de perte de connaissance, pratiquer la respiration artificielle. |
| | Consulter un médecin rapidement. |
| Contact avec la peau: | En cas de brûlures refroidir immédiateme,t la peau atteinte avec de l'eau froide, continuer le traitement le plus longtemps possible. |
| | Enlever tout vêtement contaminé ou souillé. |
| | Rincer pendant au moins 10 minutes. |
| | Si une inflammation ou irritation persiste, consulter un médecin. |
| Contact avec les yeux: | Maintenir les yeux ouverts. |
| | Rincer pendant au moins 10 minutes. |
| | Si une inflammation ou irritation persiste, consulter un médecin. |
| Ingestion: | Si le patient est conscient, lui donner 3 ou 4 gélules avec du charbon activé (comme NORIT®) en un fois avec un peu d'eau. |
| | En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir. Maintenir le patient au repos et appeler un médecin rapidement. |
| Instruction pour le médecin: | Provoque une dépression du système nerveux central. |
| | Des contacts prolongés ou répétés peuvent provoquer des dermatoses. |

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

| | |
|---|---|
| Moyen(s) d'extinction: | |
| - Approprié: | Dioxyde de carbone, poudre, mousse (AFFF/ATC) ou eau pulvérisée (brouillard). |
| - A ne pas utiliser: | Water jet. |
| Instruction de lutte contre l'incedie: | Arroser d'eau pour refroidir les surfaces exposées au feu et protéger le personnel. Stopper l'alimentation du feu. Si le produit répandu ne s'est pas enflammé, pulvériser de l'eau pour disperser les vapeurs et pour protéger le personnel d'intervention. |

| | |
|---|---|
| | Laisser brûler sous contrôle ou éteindre avec des extincteurs à poudre ou à mousse (AFFF/ATC). Recouvrir, si possible, le liquide répandu avec de la mousse (AFFF/ATC). |
| Risques particuliers: | Emission de vapeurs d'oxyde de carbone lors de la combustion incomplète du produit. |
| Equipement spécial de protection dans la lutte contre l'incendie: | Vêtement complet de protection et appareil respiratoire autonome. |

## 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

| | |
|---|---|
| Précautions individuelles: | Prévoir une bonne ventilation.<br>En cas de ventilation insuffisante, utiliser un masque respiratoire avec filtre A (ABEK) |
| Méthodes de nettoyage: | |
| - Pour le sol: | Utiliser des outils de sûreté ne provoquant pas d'étincelles et des équipments électriques antidéflagrants.<br>Eliminer toutes les sources d'inflammation.<br>Tenir les curieux à l'écart.<br>Avertir les autorités compétentes.<br>Nettoyer les épandages de faible importance à l'aide d'un absorbant chimique sec.<br>Consulter un spésialiste au sujet de la destination du produit récupéré et s'assurer que l'on est en parfaite conformité avec les réglementations locales en vigueur.<br>Récupérer le liquide avec une pompe antidéflagrante ou une pompe à main ou encore avec un produit absorbant adapté. |
| - Pour l'eau: | Eliminer les sources d'ignition. Avertir les occupants et la navigation des zones situées sous le vent des risques d'incendie et d'explosio, et les prier de se tenir à distance.<br>Aversir l'administration portuaire ou les autorités compétentes et tenir les curieux à l'écart. Arrêter la fuite si on peut le faire sans danger. Empêcher, si possible, le produit répandu de s'étaler.<br>Nettoyer la surface de l'eau par écrémage ou avec des absorbants adaptés. Avec l'accord des autorités locales, utiliser des agents capables de disperser ou de précipiter la nappe.<br>Consulter un spécialiste au sujet de la destination du produit récupéré et s'assurer que l'on est en parfaite conformité avec les réglementations locales en vigueur. |

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

| | |
|---|---|
| Manipulation: | Ne pas respirer les vapeurs.<br>Eviter le contact avec la peau et les yeux.<br>Ne pas fumer.<br>Prévoir une bonne ventilation.<br>Le produit accumule l'électricité statique et peut donc provoquer des étincelles avec risque d'ignition.<br>Une mise à la terre efficace doit donc être assurée.<br>Ne pas mettre sous pression, couper, chauffer ou souder des conteneurs vidés (les conteneurs pouvant ne pas être parfaitement vides). |

| | |
|---|---|
| | Ne PAS manipuler, stocker ou ouvrir à proximité d'une flamme nue, de sources de chaleur ou d'ignition. |
| Stockage: | Entreposer dans un lieu sec, frais et bien ventilé. |
| Emballages: | |
| - Général: | Conserver de préférence dans l'emballage d'origine; dans le cas contraire, reporter toutes les indications de l'étiquette réglementaire sur le nouvel emballage. |
| - Approprié: | Acier au carbone,<br>Acier inoxydable, |
| - A ne pas utiliser: | Caoutchouc naturel,<br>Caoutchouc butyle, |

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

| | |
|---|---|
| Conception des locaux de stockage (équipements, réservoirs, matériau, etc.): | L'utilisation d'une ventilation aspirante du local est recommandée afin de contrôler les émissions du produit près de la source<br>Les échantillons de laboratoire devrait être stockés et manipulés sous hotte.<br>Fournir une ventilation mécanique dans les espaces clos.<br>Avoir un lave-oeil à proximité. |
| Limites d'exposition professionnelle (TLV): | recommandation pour le teneur totale en hydrocarbures (calculée sur la composition): 100 ppm |
| Protection individuelle: | |
| - Protection respiratoire: | Prévoir une bonne ventilation.<br>En cas de ventilation insuffisante, utiliser un masque respiratoire avec filtre A (ABEK) |
| - Protection de la peau et des mains: | Utiliser des bottes de protection chimique pour éviter toute contamination avec les chaussures.<br>Les chemises à manches longues sont recommandées.<br>Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité.<br>Porter des vêtements et gants de protection appropriés<br>Nitrile,<br>Neoprene,<br>- A ne pas utiliser:<br>Caoutchouc naturel,<br>Chloride de polyvinyl (PVC), |
| - Protection des yeux: | Lunettes de protection ou écran facial avec lunettes de sécurité.<br>Bouteille pour le lavage des yuex contente de l'eau propre.<br>Lunettes de sécurité/écran facial. |

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Ces valeurs sont indicatives. Pour plus de précision, se reporter à la fiche de spécifications.

| | |
|---|---|
| Aspect: | Claire.<br>Jaune.<br>Liquide. |
| Odeur: | Solvant. |
| pH : | Non applicable. |
| Point d'ébullition: | > 82 °C |
| Point d'éclair: | 17 °C |

| | |
|---|---|
| Point de combustion spontanée: | > 200 °C |
| Limites d'explosivité: | 0.7-12 vol% |
| Pression de vapeur à 20°C: | Pas encore déterminé |
| Solubilité dans l'eau: | Négligeable. |
| Propriétés comburantes: | Pas encore déterminé. |
| Coefficient de partage (n-octanol/eau): | Pas encore déterminé |
| refractive index at 20°C (ASTM D-1747): | 1.4394 |
| Extrait DMSO suivant IP346: | <3% |
| Masse volumique à 15°C: | 817.1 kg/m³ |
| Point d'écoulement: | < -20 °C |

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

| | |
|---|---|
| Stabilité: | Stable dans les conditions normales de stockage et d'utilisation. |
| Conditions à éviter: | Stocker hors de la lumière.<br>Stocker à une température inférieure à 50 °C |
| Matières à éviter: | Eviter le contact avec des acides ou des agents oxydants |
| Produits de décomposition dangereux: | Fumée, monoyxde de carbone, eldéhydes et autres dérivés de combustion incomplète.<br>Il peut aussi se dégager de l'hydrogène sulfuré et des alkylmercaptans. |

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

(Basé sur des tests avec des produits similaires).
(Basé(s) sur la matière active).
Les données toxicologiques n'ont pas été déterminées spécifiquement pour ce produit.

| | |
|---|---|
| Administration orale DL50 (rat): | > 2000 mg/kg |
| Administration cutanée (Lapin) DL50: | > 2000 mg/kg |
| Inhalation CL50 (Rat/4h): | > 2000 mg/m³ |
| Voie cutanée: | Faiblement toxique.<br>Des contacts fréquents ou prolongés peuvent dégraisser et dessécher la peua, aboutissant à une gêne et à une dermatite. |
| Voie oculaire: | Modérément irritant.<br>Gêne au niveau des yeux, mais sans lésion des tissus oculaires. |
| Voies rèspiratoires: | Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.<br>Peut entraîner des nausées, des malaises.<br>Peut entraîner une perte de conscience ou autres atteintes du système nerveux central. |
| Voie digestives: | L'aspirations accidentelle de faibles quantités de liquide dans les poumons lors de l'ingestion ou de vomissements peut provoquer des bronchopneumonies ou des oedèmes pulmonaires.<br>Toxicité minimale. |
| Test de sensibilisation de la peau: | Pas d'information disponible. |
| Autres informations | Des tests de pinceau à perpétuité sur la peau de sujets d'expérience ont indiqué que des produits similaires ont causé cancer de la peau. |
| Mutagènicité et cancérogènicité: | Pas d'information disponible. |

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

| | |
|---|---|
| Mobilité: | Cette substance est assez volatile et s'évaporera de l'eau ou du sol dans quelques jours. |
| Dégradabilité: | Fondé sur des données relatives à une substance similaire ou par estimation.<br>Cette substance doit se biodégrader rapidement.<br>Cette substance est supposée être éliminée dans une station d'épuration d'eaux. |
| Ecotoxicité et bioaccumulation: | Probablement toxique pour les organismes aquatiques. |
| Classe WGK (Allemagne): | 2 |

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

| | |
|---|---|
| Elimination du produit: | Ce produit ne peut, ni être mis à la décharge, ni être évacué dans les égouts, les caniveaux, les cours d'eau naturels ou les riviéres.<br>Détruire selon les règlements locaux en vigueur. |
| Elimination des emballages contaminés: | Détruire selon les règlements locaux en vigueur. |

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

| | |
|---|---|
| UN | 1993 |
| Proper shipping name: | Liquide inflammable, n.s.a (kérosène, éthanol) , 640D |
| --ADR/RID: | LQ4 |
| Classe: | 3, II |
| Code danger: | 33 |
| Type d'étiquette: | 3 |
| --TRANSPORT MARITIME (IMO-IMDG): | LQ=1L |
| Klasse: | 3 |
| Packing group: | II |
| EMS: | F-E, S-E |
| Marine Pollutant: | P |
| --TRANSPORT AERIEN (OACI/IATA): | |
| Classe: | 3 |
| Packing group: | II |
| Packing instructions: | 305/307 |

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

| | |
|---|---|
| Informations sur l'étiquetage CEE: | Classification et étiquetage suivant les directives 67/548/ EEC et 1999/45/EC. |
| - Symbole(s): | Facilement inflammable: F.<br>Nocif: Xn.<br>Dangereux pour l'environnement: N |
| - Contient: | kérosène (pétrole) (CAS 8008-20-6 / EINECS 232-366-4) |
| - Phrase(s) de risque (R): | R 11: Facilement inflammable.<br>R 38: Irritant pour la peau.<br>R 51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.<br>R 65: Nocif, peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. |
| - Phrase(s) de sécurité (S): | S (2): Conserver hors de portée des enfants. |

| | |
|---|---|
| | S 16: Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelle - Ne pas fumer. |
| | S 23.2: Ne pas respirer les vapeurs. |
| | S 37: Porter des gants appropriés. |
| | S 61: Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité. |
| | S (62): En cas d'ingestion, ne pas faire vomir: consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. |
| - Autres: | Vbf-Klasse A1 |

## 16. AUTRES INFORMATIONS

| | |
|---|---|
| Sources des données utilisées: | Pour les matières brutes, l'origine des données provient des fiches de données du fournisseur de ces matières. |
| Nature de la révision: | Nouvelles données dans la section: 2 |
| Texte des phrases R mentionnées sous l'article 2 | R 10: Inflammable. |
| | R 11: Facilement inflammable. |
| | R 20: Nocif par inhalation. |
| | R 36: Irritant pour les yeux. |
| | R 37: Irritant pour les voies respiratoires. |
| | R 38: Irritant pour la peau. |
| | R 51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. |
| | R 52/53: Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. |
| | R 65: Nocif, peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. |
| | R 66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. |
| | R 67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. |

Cette fiche de sécurité a été rédigée suivant les directives 91/155/EEG, 93/112/EEG et 2001/58/EG.
Elle complète le mode d'emploi technique, mais ne le remplace pas.
Les informations indiquées sur ces documents sont à notre connaissance correctes à la date de publication et sont fournies en supposant que le produit sera utilisé comme prescrit par le fabricant/fournisseur. L'indication de ces informations de sécurité, sans pouvoir les considérer comme complètes, aide l'utilisateur à remplir ses obligations quant aux produits dangereux. L'utilisateur est obligé d'évaluer et d'utiliser le produit d'une manière sûre en tenant compte des lois et réglementations en vigueur. L'utilisateur porte la responsabilité d'observer toutes les réglementations par rapport à la protection de l'homme et de l'environnement pendant la manipulation, stockage et utilisation des produits.
Sources des informations de base: pour les matières premières on mentionne les données originales indiquées sur les fiches de sécurité des fournisseurs.